



GUIDE D'ACCUEIL AUX IMMIGRANTS

Región  de Murcia

sef
Servicio Regional de
Empleo y Formación

Le service régional de l'emploi et la formation (SEF) est un service public qui a pour finalité la réalisation d'activités de formation pour l'emploi, de la promotion de l'emploi et de l'intermédiation dans le marché du travail, dans la **région de Murcie** et ses alentours.

Pour cela, depuis le SEF nous pouvons améliorer ta formation et t'aider à trouver un emploi adéquat et de qualité.

L'accès à l'emploi de la population immigrante

Les personnes immigrantes en situation régulière ont droit d'accéder au travail à leur propre compte ou au compte d'autrui.

Pour faciliter l'accès à l'emploi de ce groupe, le **SEF** accomplit les actions suivantes:

- Mettre en contact les offres et les demandes de travail.
- Fournir aux entreprises les employés avec la formation et l'expérience adéquates à leurs besoins.
- Offrir une formation professionnelle.
- Et en général, toutes ces activités sont orientées pour rendre possible le placement des personnes qui demandent un poste de travail digne.

Pour de plus amples informations : www.sefcarm.es



Pour accéder aux services du **SEF** que nous offrons aux travailleurs, il est nécessaire de faire une demande d'emploi:



Qu'est-ce qu'une demande d'emploi?



C'est la **sollicitude** que fait un travailleur, au chômage ou non, à l'**agence pour l'emploi**, avec la finalité d'obtenir un poste de travail.



Où je peux m'inscrire?

Je peux me diriger vers l'**agence pour l'emploi** la plus proche dans ma ville de résidence.



Quels compromis j'acquiers en m'inscrivant?



Pour les personnes demandeuses, nous nous engageons a:

- Renouveler la demande d'emploi aux dates indiquées sur leur carte de travail. Je peux le faire dans quelque agence pour l'emploi que ce soit, ou par internet sur **www.sefcarm.es**
- Je me présente à l'agence pour l'emploi quand on me convoque.
- Je communique mes changements de domicile.
- Je communique à l'agence pour l'emploi le résultat de mes entretiens de travail que j'ai réalisé, quand ils sont gérés par le SEF.



Quels services je peux recevoir?

- Information sur les offres d'emploi.
- Assignation par un technicien en orientation qui m'aidera dans ma recherche d'emploi.
- Accès aux cours de formation professionnelle, comme les Ecoles Atelier, et les Ateliers de l'emploi.
- Information sur le marché du travail.
- Information sur les prestations de chômage.

la demande d'emploi



Quels requis et documents j'ai besoin pour réaliser ma demande?

Pour m'inscrire je dois:

- Etre en âge de travailler, c'est à dire, avoir accompli 16 ans.
- Etre en possession d'un permis de travail ou de résidence en vigueur.

Je dois apporter les documents suivants :

- Autorisation de travail et/ou de résidence en vigueur.
- Carte ou lettre de la Sécurité Sociale, si vous avez déjà travaillé en Espagne.
- Justificatifs des titres académiques ou professionnels que vous possédez.
- En cas de handicap, un certificat d'invalidité.



Pour les personnes inscrites, ne pas délivrer de **justificatif de demandeur d'emploi (carte de travail)**

Quels éléments je dois donner en réalisant ma demande d'emploi?

En effectuant la demande d'emploi je dois indiquer :

- Les données personnelles, adresse, téléphone...
- La journée de travail, les horaires, la possibilité de déplacement.
- Les titres académiques et professionnels.
- Les langues.
- L'expérience professionnelle.
- Les secteurs pour lesquels je sollicite un travail.



comment accéder à une offre d'emploi?

Les agences pour l'emploi du **SEF** gèrent les offres de travail pour répondre aux nécessités de personnel des employeurs qui requièrent ce service. Pour cela, depuis **l'agence** nous convoquons les candidats sélectionnés et nous les informons des caractéristiques de l'offre et du lieu où ils doivent se rendre pour réaliser l'entretien de sélection.



Que dois-je faire si je reçois une citation pour une offre d'emploi?



Si je reçois une convocation pour une offre d'emploi je dois me rendre à celle-ci, ou communiquer à mon agence pour l'emploi les raisons pour lesquelles je n'ai pu y assister.

Quels autres renseignements sur les offres d'emploi je peux obtenir ?

Voir le portail de l'emploi www.sefcarm.es



les cours de formation pour l'emploi

Le **SEF** planifie annuellement les cours de formation professionnelle qui permettent d'adapter les capacités et les qualifications des travailleurs au chômage aux nécessités des entreprises. Ces actions formatives se réalisent au travers de centres de formation homologués et des organismes de solvabilité accréditée.



¿ Où je peux m'informer?

- A l'agence pour l'emploi la plus proche.
- Sur le site internet www.sefcarm.es



¿ Quelle documentation je dois apporter ?

- La carte de demande d'emploi (carte d'emploi)
- L'accréditation de l'accomplissement du profil de l'accès au cours.
- Solitud de participación.



¿ Ils existent des cours spécialement destinés aux travailleurs immigrés?

C'est bien ça, il s'agit d'actions formatives adaptées à nos caractéristiques, qui peuvent inclure des contenus d'orientation professionnelle, formation linguistique et autres mesures d'accompagnement. En plus, les élèves de ces cours pourront recevoir une bourse d'assistance.

¿ Comment accéder à un cours?

- A l'agence pour l'emploi, un professionnel m'orientera vers le cours qui me convient le mieux.
- De cette manière, il me facilitera le contact avec l'organisme qui donne le cours.
- Aussi je peux me rendre directement dans les organismes qui donnent ces cours, en utilisant les coordonnées de contact qui apparaissent sur www.sefcarm.es



¿ De quelles aides je dispose?

- Tous les cours sont gratuits
- Une assurance accidents
- En fonction des cours, une bourse d'assistance et des aides pour le transport.

qu'est ce que les écoles atelier?



Les **écoles atelier** sont des centres de travail et de formation dans lesquelles les jeunes au chômage reçoivent formation et pratique professionnelle



A qui se dirigent-elle?



Aux jeunes au chômage, de 16 à 25 ans, qui remplissent les requis pour formaliser un contrat pour la formation.



Quel type de formation est réparti dans une Ecole Atelier?



Il s'agit d'une formation pratique, orientée dans l'exercice d'une profession ou d'un métier, à partir de la réalisation d'un travail réel.



Quelle est la durée de ces programmes?

La durée d'une **école atelier** varie entre un minimum d'un an et un maximum de deux ans. Dans les six premiers mois, est répartie la **formation théorique**, et on reçoit une **aide économique** sous forme d'une bourse de formation. Le reste du programme, l'élève obtient un contrat de travail par lequel il reçoit un **salaires, il réalise un travail et il continue la formation.**



qu'est ce que les ateliers de l'emploi?



Les **ateliers de l'emploi**, comme les **Ecoles atelier**, sont des centres de **travail et de formation** où les personnes au chômage reçoivent une formation professionnelle qu'ils alternent avec la pratique professionnelle.



A qui se dirigent-ils?



Aux travailleurs sans emploi, de 25 ans ou plus, qui remplissent les requis pour formaliser un contrat pour la formation.



Et quelle est leur durée?



Les ateliers de l'emploi ont une durée minimum de six mois et maximum d'un an. Dès le début, les élèves seront contractés par l'organisme promoteur et ils recevront le salaire correspondant.



Comment puis-je accéder à une Ecole atelier ou un Atelier de l'emploi?

Les requis pour accéder à une Ecole atelier ou un Atelier de l'emploi sont:

- Etre inscrit comme demandeur d'emploi (carte d'emploi).
- Manifester la volonté de participer à ces programmes.
- Passer la sélection.



le réseau des Agences de l'Emploi du SEF

Le chemin qui unit le citoyen qui cherche un emploi ou veut améliorer ce qu'il a avec nos services est **l'Agence pour l'emploi**. Dans celles-ci, je serai pris en main par des professionnels qualifiés qui m'informeront et m'appuieront dans tous les aspects en relation avec ma demande de travail.

CENTRE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
AGUILAS	C/ SANTA MARIA ESQ. C/BOLA Y CUBO	968 413 902
ALCANTARILLA	C/ ALCALDE PEDRO CASCALES, 20	968 800 129
ALHAMA DE MURCIA	AVDA. SIERRA ESPUÑA S/N, EL PARQUE	968 630 838
ARCHENA	C/ AZALEA, 16	968 670 075
BULLAS	C/ IGLESIA, S/N	968 652 775
CALASPARRA	AVDA. 1º DE MAYO, 30	968 721 106
CARAVACA DE LA CRUZ	C/ MARTÍNEZ NEVADO S/N	968 708 444
CARTAGENA	C/ GOYA, S/N-BARRIO PERAL	968 533 130
CEHEGIN	C/ MATARÓ, 12 BAJO Y DR. FLEMING	968 740 426
CIEZA	CAMINO DE MURCIA, N.78	968 761 563
FORTUNA	PLAZA TERCERA EDAD S/N	968 685 218
JUMILLA	AVENIDA DE MURCIA, 33	968 781 850
LA UNION	C/ SAN GIL, S/N	968 560 515
LORCA	C/DIEGO PALLARÉS CACHÁ S/N	968 468 741
MAZARRON	C/ LARDINES, S/N	968 590 020
MOLINA DE SEGURA	C/ PICASSO,49	968 611 563
MORATALLA	C/ HUMANISTA ALONSO SÁNCHEZ S/N	968 730 601
MULA	CTRA CARAVACA ESQ. C/PROSPERIDAD	968 660 519
MURCIA-JORGE JUAN	C/ JORGE JUAN, 2	968 205 190
MURCIA-RONDA NORTE	RONDA NORTE, 10	968 294 060
MURCIA-SUR	CTRA. EL PALMAR, 3	968 294 672
TORRE PACHECO	C/CARME MARTÍ GAITE, 27-30	968 578 229
TOTANA	C/ MAYOR SEVILLA S/N	968 424 894
YECLA	C/ SAN JOSÉ, 28	968 791 763

Toutes les agences comptent sur un service présentiel de traduction simultanée.
Aussi on peut obtenir plus d'informations et un rendez-vous en appelant le 012.

autres organismes où je peux me diriger

- **Agence de l'information et attention de la direction générale de l'immigration et le volontariat du ministère de la politique sociale, la femme et l'immigration.** Avenida de la Fama, 3, bajo, mostrador de atención. 30006 Murcia. Téléphone: 900 255 000 y 968 366 030
- **Association des jeunes agriculteurs de la région de Murcia (ASAJA)** C/ Acisclo Díaz, 5 C, 3 planta. 30005 Murcia. Téléphone: 968 284 188. Fax: 968 284 313
- **Association nationale projet Abraham.** Carril Baeza, 1, bajo. 30006 Murcia. Téléphone: 968 200 008
- **Association pour la promotion socioculturelle (ASPROSOCU)** Avenida Nueva Cartagena, 68, bajo 5. 30310 Cartagena. Téléphone: 968 533 964. Fax: 968 533 964.
- **Programme des immigrants des Caritas diocésaines de Carthagène et Murcia,** C/ Burruelo, s/n, bajo. 30005 Murcia. Téléphone: 968 287 313/14. Fax: 968 287 328.
- **Commissions ouvrières (CC.OO)** C/ Corbalán, 4 30002 Murcia. Téléphone: 968 355 206. Fax: 968 221 867.
- **Consortium des organismes pour l'action intégrale avec des immigrés (CEPAIM)** C/ Travesía Fabián Escribano Moreno, 77, bajo. 30570 Benijácn. Téléphone: 968 875 315. Fax: 968 823 738.
- **Coordonnatrice des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs (COAG-IR)** Avenida Río Segura, 7, bajo. 30002 Murcia. Téléphone: 968 354 059. Fax: 9687 227 080.
- **Croix Rouge Espagnole. Assemblée départementale de Carthagène.** C/ Gisbert, 6. 30202 Cartagena. Téléphones: 968 503 697 y 968 300 704. Fax: 968 529 405.
- **Croix Rouge - Murcia.** C/ General Sanmartín, 3, bajo. 30003 Murcia. Téléphones: 968 355 249 y 968 355 238. Fax: 968 220 451.
- **Fondation Radio Ecça, centre de formation.** C/ Condes de Barcelona, 5, edificio Mónaco, 1^o - 1. 30007 Murcia. Téléphone: 968 219 283. Fax: 968 219 294.
- **Fondation Sierra Minera (FSM)** C/ Mayor, 49app 77. 30360 La Unión. Téléphone: 968 540 344. Fax: 968 540 344.
- **Association Murcia Accueille.** C/Arquitecto Emilio Pérez Piñero,1, 1^o F. 30007 Murcia. Téléphone: 968 271 652. Fax: 968 271 586
- **Association de producteurs - exportateurs de fruits et légumes de la région de Murcia (PROEXPORT)** C/ Ronda de Levante, 1, entresuelo 30008 Murcia. Téléphone: 968 271 779. Fax: 968 200 098
- **Union générale des travailleurs (UGT)** C/Santa Teresa, 10, bajo. 30005 Murcia. Téléphone: 968 274 690. Fax: 968 281 666.
- **Union des petits agriculteurs et éleveurs de Murcia (UPA - MURCIA)** C/Santa Teresa, 10, 5. 30005 Murcia. Téléphone: 968 280 765.
- **Union syndicale ouvrière (USO)** C/ Huerto de las Bombas, 6, bajo. 30009 Murcia. Téléphone: 968 250 120. Fax: 968 257 076.

la demande
d'emploi
comment accéder à une
offre d'emploi?
les cours de formation
pour l'emploi
qu'est ce que les
ecoles atelier?
qu'est ce que les
ateliers de l'emploi?

